

Service émetteur : Direction de l'offre sanitaire

A l'attention des médecins diplômés
en gériatrie et/ou gériologie

Affaire suivie par : Dr Danièle STEINBACH – Sophie BUCHET
Courriel : daniele.steinbach@ars.sante.fr / sophie.buchet@ars.sante.fr
Téléphone : 02.38.77.32.46 – 02.38.77.32.07

Date : **07 AVR. 2021**

Ref : 2021/OS/018

Objet : Développement de la télé-expertise en gériatrie

Docteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional de santé, l'accent est mis sur le déploiement des services numériques au profit du juste soin, notamment en appui de nouvelles organisations visant l'amélioration de la coordination de l'offre de soins.

Le contexte actuel de crise sanitaire a renforcé l'intérêt du recours aux outils numériques par les professionnels au service du parcours de santé des usagers.

Dans cet objectif de développement de la télésanté en région Centre-Val de Loire, l'ARS avec l'appui du GIP E-santé Centre-Val de Loire a initié un groupe de travail afin de faciliter les usages de la télé-expertise en gériatrie.

Ce groupe de travail associe un représentant de l'URPS médecins libéraux, deux praticiens hospitaliers en gériatrie pratiquant déjà la télé-expertise et deux médecins coordonnateurs en EHPAD.

Afin de faciliter en pratique le recours à cette télé-expertise sur l'ensemble de la région et de susciter un maximum d'adhésions, je vous sollicite en tant que médecins diplômés en gériatrie et/ou gériologie (qualification ou capacité), pour votre expertise dans ce domaine.

En effet, le développement de la télé-expertise nécessite également une inscription visible des professionnels dans l'organisation de cette nouvelle offre.

Les travaux qui ont été engagés en région sont orientés vers 2 objectifs :

1. la formalisation d'un annuaire régional dédié sur la base du volontariat ;
2. l'amélioration du formulaire de demande de télé-expertise actuel.

S'agissant de l'annuaire régional, celui-ci permettra la mise en relation entre le requérant et l'expert selon des modalités d'usages qui seront présentées aux médecins volontaires.

Chaque médecin volontaire aura la possibilité de cadrer le périmètre de son activité de télé-expertise dans l'annuaire régional.

En parallèle, une lettre informant de cette démarche sera adressée aux établissements sanitaires disposant à minima d'un service de médecine gériatrique, aux établissements de soins de suite et de réadaptation, et d'hospitalisation à domicile disposant de compétences gériatriques, ainsi qu'aux EHPAD.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous invite, si vous êtes intéressé par cette démarche, à vous faire connaître (à ce stade, un simple accord de principe) auprès de mes services à l'adresse suivante : ars-cvl-offre-de-soins@ars.sante.fr, en précisant vos nom et prénom, lieu(x) d'exercice et coordonnées (adresse mail et numéro de téléphone), pour le **17 mai 2021**.

Pour toute question relative à la plateforme régionale de télésanté (intégrant la télé-expertise), le GIP e-santé Centre Val de Loire est joignable à l'adresse suivante :

telesante@esante-centre.fr

Le Docteur Danièle STEINBACH et Madame Sophie BUCHET restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

 Le directeur de l'Agence régionale
de santé Centre-Val de Loire

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Centre - Val de Loire,
La directrice de l'offre sanitaire,

Sabine DUPONT